



**Opening remarks by Ms. Tatiana Valovaya
United Nations Under-Secretary-General
Director-General of the United Nations Office at Geneva**

« La parité : levier transformateur des politiques publiques »

**Monday 11 November 2024 at 10:00
in Room XXI, Palais des Nations**

*To be delivered on behalf of the Director-General
by Ms. Sophie Torelli Chironi, Acting Chief, Political Affairs and
Partnerships Section, Office of the Director-General, United
Nations Office at Geneva*

Mesdames et Messieurs,

- **Je vous souhaite la bienvenue au Palais des Nations pour cet important colloque sur « La parité : levier transformateur des politiques publiques ». J'ai le plaisir de vous transmettre le message de Mme Tatiana Valovaya, Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Genève, qui n'a pas pu se joindre à nous aujourd'hui.**
- **Au nom de la Directrice générale, je tiens à remercier chaleureusement l'association « Regards de Femmes » pour avoir organisé cet événement. Je remercie également l'Organisation Internationale de la Francophonie, le ministère français de l'égalité entre les femmes et les hommes, le Barreau de Lyon et tous leurs partenaires pour nous avoir réunis aujourd'hui autour d'un sujet qui nous tient beaucoup à cœur, l'importance d'une représentation égale et inclusive des femmes dans les systèmes de prise de décision.**

- **Lors de la création des Nations Unies, il y a presque 80 ans, le thème de l'égalité des sexes dans la politique internationale était marginal. En 1945, sur les 50 pays représentés à la Conférence de San Francisco, les femmes n'avaient le droit de vote que dans 30 d'entre eux. En outre, sur les 850 délégués présents à la Conférence, seules trois étaient des femmes, mais leur participation fût significative : elles ont réussi à obtenir une référence explicite aux droits des femmes dans la Charte des Nations Unies. Grâce à ces trois femmes, le principe de l'égalité des droits entre les hommes et les femmes a été proclamé dans le préambule de la Charte comme l'un des principes fondamentaux des Nations Unies.**
- **Depuis lors, la communauté internationale a parcouru un long chemin vers l'affirmation des droits des femmes dans le monde. Ces réalisations comprennent la création de la Commission de la condition de la femme - le principal organe intergouvernemental mondial dédié exclusivement à la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes – ainsi que l'adoption de divers accords internationaux et documents politiques, tels que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, ou la Déclaration et le Programme d'action de Beijing.**
- **Nous avons progressé, mais il reste encore beaucoup à faire pour révéler le potentiel des femmes, et des filles, à travers le monde et pour leur permettre d'influencer les prises de décisions. Pour ce faire, nous avons besoin d'une action systématique et de changements structurels au sein des sociétés. Un élément important est l'état civil, y compris l'enregistrement des naissances et l'établissement de documents d'identité nationaux pour que les femmes puissent voter et se présenter aux élections. Je salue le travail effectué par Regards de Femmes à cet égard, ainsi que leur plaidoyer sur le rôle des statistiques, de l'éducation et de la**

parité politique dans le contexte de la recommandation générale 40.

Mesdames et Messieurs,

- **Le monde est confronté à de nombreuses crises. Ces défis ne peuvent être relevés que par des solutions qui renforcent l'autonomie des femmes. Les femmes peuvent être des agents de changement, des leaders et des décideurs efficaces. Mais nous devons nous donner les moyens d'y parvenir. La reconnaissance des femmes grâce notamment à l'état civil, est une mesure indispensable.**
- **L'égalité entre les hommes et les femmes n'est pas seulement un droit humain fondamental, c'est aussi une base nécessaire pour un monde meilleur. Au sein des Nations Unies à Genève, nous nous engageons à continuer à travailler avec tous les parties prenantes - y compris la société civile - pour faire progresser l'égalité des sexes.**
- **Par exemple, Genève est le lieu de naissance du réseau international des champions de l'égalité des sexes (International Gender Champions) qui comprend aujourd'hui plus de 330 champions actifs et 340 anciens champions. Ce sont des leaders, femmes et hommes, engagés à faire progresser l'égalité entre les hommes et les femmes au sein de leurs organisations respectives.**
- **En tant que « Gender Champion », la Directrice générale a lancé une campagne contre le sexisme sur le lieu de travail, ici au Palais des Nations. Notre objectif est de transformer l'ONUG en un espace de tolérance zéro pour la discrimination fondée sur le genre et les comportements sexistes. Nous avons également organisé plusieurs expositions autour du thème « Not a Woman's Job ? » qui met en avant les femmes dont la profession est traditionnellement associée au « monde des hommes ».**

- **Enfin, à l'ONU Genève, la parité hommes-femmes a été atteinte à tous les niveaux du personnel professionnel, six ans avant l'échéance fixée pour le Secrétariat des Nations Unies. Nous avons également une soixantaine de femmes Ambassadeurs ici à Genève et leur nombre continue de croître.**
- **J'espère que cet « esprit de Genève » vous guidera tout au long de vos échanges.**
- **Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite à toutes et tous un colloque productif.**